



Éclairage public : réduire les impacts budgétaires

Équipement indispensable pour faciliter et sécuriser la circulation des piétons et des véhicules, l'éclairage est aussi un vecteur d'animation de l'espace public et d'attractivité pour de nombreux territoires. Cependant, il peut rapidement se transformer en casse-tête pour les gestionnaires publics car il pèse lourdement sur le budget des collectivités. Aussi, nombreuses sont celles qui s'intéressent à des solutions innovantes pour faire diminuer la facture.

« Il existe des solutions permettant de faire autant d'économies d'énergie qu'une extinction nocturne voire plus en pilotant la puissance et en procédant au remplacement des sources lumineuses » affirme Romain-Gaël Richard, membre de la commission Éclairage public et équipements connectés du SERCE, et par ailleurs Chef de groupe Activité Infra Réseau chez Satelec (groupe Fayat). Ces mesures relativement simples peuvent conduire à diviser par deux voire par trois la consommation d'énergie. La première action consiste à remplacer les ampoules traditionnelles par des LED. C'est le plus important vecteur d'économies d'énergie et de chasse à la pollution lumineuse. En 2025, la part des LED sur l'éclairage public en France devrait atteindre 50 %. » Selon l'expert, la collectivité dispose également d'autres possibilités pour réduire

encore plus la facture. Le Marché Global de Performance Énergétique (MGPE), un modèle boosté par le fonds vert et les certificats d'économie d'énergie, présente l'avantage de combiner la conception, la réalisation des travaux de rénovation, l'exploitation et la maintenance sur une durée déterminée avec la commune. « L'entreprise



Romain-Gaël Richard

s'engage vis-à-vis de la collectivité à mettre en œuvre des mesures d'optimisation et de réduction de la consommation d'énergie, tout en l'accompagnant pour obtenir des subventions sur une partie ou la totalité de l'investissement nécessaire. Les services proposés sont personnalisés, conformément aux besoins et souhaits du client et des pénalités sont applicables si l'objectif n'est pas atteint. »

Un éclairage sur mesure

L'installation d'un système de télégestion de l'éclairage peut encore apporter jusqu'à 20 % d'économies supplémentaires selon Romain-Gaël Richard. Avec la possibilité de surveiller à distance l'activité et la consommation de chaque luminaire, de suivre les pannes ou dysfonctionnements de matériels en temps réel, car ces luminaires

sont capables de recevoir, mais également de faire remonter des informations (nombre de Kilowatt/heure consommé, pourcentage d'énergie économisé, etc.) et d'améliorer ainsi la maintenance des équipements. « La télégestion peut s'appliquer à toute la ville, du centre-ville à la zone industrielle. Le système permet d'affiner l'heure d'allumage et l'heure d'extinction. Ces données croisées avec un capteur météo peuvent faire gagner à la collectivité quelques minutes d'allumage au quotidien. Si vous multipliez ces minutes économisées par des milliers de points lumineux répartis dans la ville, ces mesures peuvent conduire à d'importantes économies d'énergie. Grâce à la télégestion il est possible de varier l'intensité lumineuse en fonction des besoins, d'une manière à peine perceptible pour les riverains et sans conséquence pour la vidéoprotection, mais avec un effet certain sur la facture finale. Il est également possible piloter des mises en lumière ou des scénarios d'éclairage en fonction des événements de la ville. »

L'éclairage public peut apporter bien plus. La connexion au réseau et l'installation de capteurs connectés peuvent transformer n'importe quel luminaire en équipement connecté pour la régulation du stationnement et de la circulation, le contrôle de la qualité de l'air, l'arrosage automatique des espaces verts en fonction de la météo, l'installation de points d'accès Wi-Fi ou de recharge des véhicules électriques. Et jusque dans les bâtiments pour fournir des données sur les points de consommation.



Un éclairage plus durable

Préserver la faune et la flore, voici un autre défi rendu possible grâce à la possibilité donnée aux gestionnaires d'aménager l'éclairage. La réduction des nuisances lumineuses et la préservation de la biodiversité sont d'ailleurs des critères d'évaluation retenus par le jury du Concours Lumière organisé chaque année par le Serce. La ville de Saint-Brevin-les-Pins (44), lauréate du deuxième prix du concours 2025, semble avoir atteint dans la mise en lumière de La Promenade Padioleau ses enjeux environnementaux. Pour le jury, « l'éclairage discret, presque furtif, suggère une connexion plus intime avec la nature. La lumière y est réduite, respectant la tranquillité du lieu et la richesse de la nuit. Des "lucioles" dansent dans l'obscurité, créant une atmosphère calme et poétique. Très peu de lumière se diffuse, permettant au noir de s'imposer comme une composante agréable du paysage. » A la Grande Motte, 388 points lumineux ont été équipés de détecteurs de présence dans les zones à forts enjeux écologiques et les températures de couleur ont été adaptées selon les zones. Il semblerait que l'économie circulaire gagne aussi du terrain. Récemment, la ville de Boulogne-sur-Mer, dans le cadre de la rénovation de son éclairage public, a récupéré et valorisé des câbles et des projecteurs sur un autre projet.



BK